

ALLEMAND

Rapport présenté par Mmes Bosc et Saint-Ramon, membres du jury,
et M. Biscons, IA-IPR, président de la commission

Répartition des notes : volet linguistique (compréhension et expression orales) et volet didactique.

Les notes s'échelonnent de 2 à 20.

Entre 16 et 20 : 13

Entre 12 et 15 : 5

Entre 10 et 11 : 3

Entre 8 et 9 : 4

Entre 6 et 7 : 3

Entre 3 et 5 : 1

Entre 0 et 2 : 1

Moyenne générale : 12,6

I. Volet linguistique (noté sur 12)

Les candidats du concours 2003 étaient, dans l'ensemble, bien préparés et n'ont pas été, par conséquent, déstabilisés par les modalités de la nouvelle épreuve.

Rappelons que celle-ci a pour objectif d'évaluer les compétences de compréhension et d'expression orales du candidat.

Elle consiste en la double audition devant le jury d'un document sonore qui dure environ deux minutes. Il s'agit d'un document authentique, actuel, dans une langue courante. À la suite de l'audition, le candidat est invité à faire la preuve de son aptitude à comprendre un message oral en effectuant une synthèse d'écoute assortie d'un commentaire personnel. Enfin, un entretien avec le jury permet d'approfondir les réponses et, éventuellement, d'élargir le débat.

Si le jury a pu apprécier d'excellentes prestations, certains candidats se sont montrés très malhabiles lors de leur synthèse : répétition, « verbiage », ou à l'inverse de trop nombreuses approximations, sont absolument à proscrire. Le candidat veillera à restituer les faits et dégager la problématique de façon claire et concise.

Lors de la phase d'entretien, les questions posées par le jury ont pour but : a) de vérifier que certains éléments, jugés importants pour la compréhension et non restitués dans la synthèse, ont bien été repérés ; b) d'aider le candidat à s'exprimer sur le sujet abordé dans le support en s'appuyant sur une réflexion personnelle. Le jury attend du candidat la capacité à **s'exprimer dans une langue correcte et variée**. De trop nombreuses erreurs de syntaxique ont été relevées : place du verbe en subordonnée, confusion *bevor / vorher*, verbes à régime prépositionnel (**sich für E kümmern* , **in E teilnehmen...*). Le lexique aussi a parfois été malmené ; on citera à titre d'exemple des gallicismes (**die Population*, **Ferien passieren*), des approximations (**Arbeitslosigkeit*) et des barbarismes (**die Konsumation*) .

Afin de se préparer au mieux, les futurs candidats sont invités à se familiariser avec des documents sonores authentiques. Nous ne saurions trop recommander d'écouter la radio ou les chaînes de télévision allemandes. En outre, il est vivement conseillé de s'entraîner à la restitution synthétique des enregistrements. Quant à l'aspect linguistique, le candidat veillera à s'exprimer dans une **langue correcte tant sur le plan morphosyntaxique que phonologique**. En effet, une bonne prononciation est un élément essentiel dans l'enseignement des langues et le jury y accorde une très grande attention.

II. Volet didactique (noté sur 8)

Cette partie de l'épreuve n'est pas nouvelle. Les candidats reçoivent un dossier composé de 4 à 5 documents utilisés comme supports au cours des séances d'allemand à l'école primaire (extraits de manuels en usage, documents fabriqués par les enseignants).

Le jury attend des candidats qu'ils repèrent les thèmes proposés, qu'ils **analysent les documents en tant que supports didactiques** , qu'ils les sélectionnent et les organisent **en fonction d'objectifs précis**, qu'ils proposent éventuellement quelques activités correspondant à la classe ciblée, le tout dans le respect des textes officiels.

Les candidats ont en général bien cerné les thèmes proposés : la nourriture, les vêtements, la famille, l'emploi du temps... Certains ont bien défini la nature des documents : dessins destinés à l'acquisition du lexique ou de structures grammaticales, images avec référence culturelle, exercices divers de réinvestissement et de phonétique, et ont su les organiser en vue d'acquisitions linguistiques, phonologiques, de fonctions langagières, en insistant de façon pertinente sur l'importance du dire et du faire, de la gestuelle, du mime, de la répétition, du jeu. Ces candidats montrent qu'ils connaissent les textes relatifs à l'enseignement des langues à l'école et qu'ils ont réfléchi à cette question.

Cependant le jury a remarqué chez plusieurs candidats un grand flou dû à la confusion de termes de base et de la réalité qu'ils recouvrent : " accentuation", " prononciation", "ponctuation", "expression"... Cette confusion concerne également des mots comme par exemple " virelangue", "comptine" et "chant".

Plusieurs candidats ont su définir les pré-requis nécessaires aux activités choisies et certains ont proposé des prolongements lors de séances ultérieures ; la plupart ont su évoquer de manière fort pertinente les compétences transversales.

Sachant que les candidats n'ont ni l'expérience de l'enseignement, ni celle d'une classe, il ne leur est demandé, en aucun cas, de simuler un cours, mais par contre de faire preuve de bon sens face à une langue vivante - ici l'allemand - qu'ils ont eux-mêmes apprise, et de prendre appui sur les textes officiels. Or, plusieurs candidats ont une connaissance très vague de ces textes, en particulier en ce qui concerne les horaires en cours moyen, l'importance de la discrimination auditive et la fonction de l'écrit. Découvrir les potentialités didactiques d'un document ne peut se faire qu'en prenant connaissance des programmes et des documents d'accompagnement.